

Formulaire D - DEMANDE DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENTS POUR CALICOTS

Nom de l'événement :

Nom de la structure organisatrice :

Date de l'événement :

Lieu de l'événement :

Nom et téléphone du référent :

La ville compte **6 emplacements pour l'installation temporaire de vos calicots (banderoles) liés à vos événements** (voir plan des emplacements au verso et photos sur www.ancenis-saint-gereon.fr). Voici les règles concernant ces emplacements :

- Ces 6 emplacements sont exclusivement **réservés aux événements se déroulant sur la ville** ;
- **La réservation des emplacements est obligatoire** ;
- **2 emplacements réservés au maximum par événement et pour une durée maximale de 3 semaines (du lundi au lundi)** ;
- **La ville ne fournit pas les calicots** (cf. caractéristiques techniques à prévoir ci-dessous) ;
- Les services de la ville peuvent procéder à la **pose des calicots, sur demande**.

Caractéristiques techniques à prévoir pour les calicots :

- Longueur maxi : 4 m // Largeur maxi : 1 m ;
- 10 œillets minimum par bache pour la fixation (Ø intérieur 10 mm) ;
- Les dimensions les plus courantes sont 4 m x 0,80 m avec 10 œillets ;
- Prévoir une bache de 440 g/m² si le calicot est utilisé une seule fois et une densité de 550 g/m² si le calicot doit être utilisé sur plusieurs années. Il est également souhaitable de prévoir un ourlet pour la fixation des œillets.

Pour l'événement susmentionné, je souhaite réserver un ou deux emplacements pour la pose de calicots :

Oui Non

Si oui, cocher le ou les emplacements privilégiés (maximum 2 cases cochées / emplacements accordés sous réserve de disponibilité) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Passage souterrain SNCF côté nord (direction centre-ville) | <input type="checkbox"/> Rond-Point des 13 Prés |
| <input type="checkbox"/> Passage souterrain SNCF côté sud (direction des Arcades) | <input type="checkbox"/> Boulevard de la Prairie (Espace 23, près du bowling) |
| <input type="checkbox"/> Château | <input type="checkbox"/> Rond-point des Loges |
| <input type="checkbox"/> Rond-point Emile Raguin | |

**Cette réservation est souhaitée du _____ au _____
(3 semaines d'affichage maximum du lundi au lundi, et sous réserve de disponibilité)**

Je souhaite que les services de la ville procèdent à la pose et à la dépose des calicots :

Oui Non

D'autres supports de communication de la ville sont mis à votre disposition pour communiquer sur votre événement :

- *Bulletin d'information municipal*
- *Agenda des événements sur le site internet de la ville*
- *16 panneaux d'affichage libre répartis dans la ville*

Retrouvez toutes les informations sur la communication de vos événements sur le site internet de la ville : www.ancenis-saint-gereon.fr > rubrique "sports, loisirs, associations" > "annoncer un événement associatif".

Pour toute question concernant la communication de votre événement : communication@ancenis-saint-gereon.fr.

Plan des 6 emplacements pour les calicots

- 1 – Rond-point des 13 Prés
- 2 – Rond-point Emile Raguin
- 3 - Passage souterrain SNCF (dans les 2 sens)
- 4 – Château
- 5 – Boulevard de la Prairie (Espace 23, près du bowling)
- 6 – Rond-point des Loges